

## **Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2015**

Le quatre novembre deux mille quinze, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne-Marie VIVIER-MERLE.

Présents : Anne-Marie VIVIER-MERLE, Jean-Robert LAGOUTTE (arrivé à 20 h 30), Didier FILET, Béatrice WESSE, Marie-Laure PINET, Gilbert PERRIN, Chantal DEGOUTES Marie-Thérèse DANIEL, Grégory BEAUVAIS, Cyrille ROZIER, Christelle DAMARIN Benoît CHADUIRON

Excusées : Patrick PIGNARD (pouvoir à Didier FILET), Didier DUMAS (pouvoir à Béatrice WESSE)

Absents : Didier MICHALLET

Secrétaire de séance : Marie-Laure PINET

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU**

Le compte-rendu de la réunion en date du 7 septembre 2015, dont un exemplaire a été adressé par voie dématérialisée à chaque Conseiller Municipal, est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS**

#### **• Retrait du SYDER de huit communes de la Métropole de Lyon**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, approuve à l'unanimité le retrait des communes de Corbas, Jonage, Lissieu, Marcy l'Etoile, Meyzieu, Moins, Quincieux et de Solaize du SYDER, sous réserve de délibération en ce sens du Conseil Municipal de cette dernière commune.

#### **• Avis sur le schéma de mutualisation de la Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien (COR)**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation.

#### **• Approbation des compétences de la future Communauté d'Agglomération et approbation de la transformation de la Communauté de communes en Communauté d'Agglomération**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, approuve à la majorité les compétences de la future Communauté d'Agglomération ainsi que la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération.

#### **• Convention relative à la mise en place d'une redevance spéciale pour l'enlèvement des ordures ménagères**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à la majorité un avis favorable à l'établissement de la convention relative à la redevance spéciale pour l'enlèvement des ordures ménagères.

#### **• Approbation du protocole d'accord transactionnel entre la société Guillot et la commune de Les Olmes**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, approuve à l'unanimité le protocole d'accord transactionnel par lequel la commune de Les Olmes s'engage à verser à la société Guillot la somme de 2 722,28 euros TTC qui en contrepartie s'engage à renoncer à formuler une quelconque réclamation à l'encontre de la commune de Les Olmes.

• **Avenants au marché de travaux « modification et extension de la mairie-école »**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, approuve à l'unanimité les devis présentés et autorise Madame le Maire à passer les avenants comme suit :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant
01	SARL MONTVERNAY TRAVAUX PUBLICS	31 557,76€	4 096,52 €	35 654,28 €
	T.V.A. 20 %	6 311,55 €	819,30 €	7 130,86 €
	<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>37 869,31 €</b>	<b>4 915,82 €</b>	<b>42 785,14 €</b>
04	SOLOSEC SARL	18 882,06 €	328,43 €	19 210,49 €
	T.V.A. 20 %	3 776,41 €	65,69 €	3 842,10 €
	<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>22 658,47 €</b>	<b>394,12 €</b>	<b>23 052,59 €</b>
08	SA AUBONNET ET FILS	43 503,16 €	- 5 352,24 €	38 150,92 €
	T.V.A. 20 %	8 700,63 €	- 1 070,45 €	7 630,18 €
	<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>52 203,79 €</b>	<b>- 6 422,69 €</b>	<b>45 781,10 €</b>
09	CLTR	3 470,08 €	- 1 725,63 €	1 744,45 €
	T.V.A. 20 %	694,02 €	- 345,12 €	348,90 €
	<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>4 164,10 €</b>	<b>- 2 070,75 €</b>	<b>2 093,35 €</b>
12	BORDANOVA	24 698,29 €	1 654,00 €	26 352,29 €
	T.V.A. 20 %	4 939,66 €	330,80 €	5 270,46 €
	<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>29 637,95 €</b>	<b>1 984,80 €</b>	<b>31 622,75 €</b>

• **Décision modificative n° 3**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable pour modifier le budget communal 2015 comme indiqué ci-dessous :

INVESTISSEMENT				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2184-21 : Matériel scolaire		1 100,00 €		
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>1 100,00 €</b>		
D 2312-98 : Aménagement Centre Bourg	1 100,00 €			
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>1 100,00 €</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>1 100,00 €</b>	<b>1 100,00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>0 €</b>		<b>0 €</b>

• **Attribution de nom de salle pour les salles situées à l'étage du bâtiment mairie-école.**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, accepte à l'unanimité de modifier le nom des salles situées à l'étage du bâtiment mairie-école comme présenté :

- La nouvelle salle située dans l'extension : salle du Conseil Municipal,
- L'ancienne salle du Conseil Municipal : salle Jean VIVIER-MERLE,
- Les autres noms des salles restent inchangés

• **Rapport d'activités 2014 de la COR**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2014 de la COR.

• **Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2014**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIERT.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 23 h 10.